

Déclaration du SNUDI FO 93

CAPD 10 mai 2021

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD est malheureusement la dernière de l'année scolaire. Le Snudi FO tient à rappeler sa ferme opposition à la loi de transformation de la Fonction publique qui laisse place à l'arbitraire en empêchant les syndicats de jouer pleinement leur rôle de commissaires paritaires.

Alors que depuis plus d'un an, les enseignants doivent gérer la crise et, surtout, les ordres et contre-ordres transmis par médias interposés ; tous le font avec professionnalisme et courage, cependant, la fatigue et la lassitude se font sentir.

Certains, à bout, en arrivent à vouloir quitter ce métier. Certains d'entre eux ont franchi le pas et ont fait une demande de rupture conventionnelle. Quelle ne fut pas leur déconvenue en recevant, pour une grande majorité d'entre eux, un refus à leur demande, seule porte de sortie pour eux. Quand un collègue se dirige vers une telle demande, ce n'est pas anodin, c'est réfléchi et c'est vital. Seule demande acceptée à notre connaissance, une rupture avec 0€ d'indemnités ! Ce serait comique si ce n'était pas si dramatique pour les collègues. Nous ne comprenons pas ces refus. Nous souhaitons que toutes les demandes soient suivies d'accords et d'indemnités en euros. Nous demandons lorsque ces ruptures sont refusées que l'administration en donne les raisons. Sans explication comment le collègue peut modifier et améliorer sa demande pour la représenter ?

Quand on ajoute à ces refus les refus de mutation, de temps partiels, de disponibilité, de bonifications, les réponses tardives aux demandes d'aménagement et allègement, cela ajoute au mal-être des enseignants, déjà bien éprouvés. Le ministre remercie les enseignants pour leur dévouement mais n'a aucune reconnaissance ni considération pour leurs vies, leurs situations parfois insolubles.

Quand on ajoute les multiples protocoles sanitaires inapplicables connus d'abord par les médias et non par voie de circulaire. Les conditions de travail des enseignants, et encore plus des directeurs, sont de plus en plus dégradés, la fatigue s'accumule au gré des divers protocoles car le ministère donne de grandes lignes mais c'est à chacun de se débrouiller sous la pression de certains IEN zélés... Nous demandons des consignes claires, nationales. Ce n'est pas aux enseignants de prendre une responsabilité qui n'est pas la leur.

Quand on ajoute les annonces « sanitaires » qui ne se transforment jamais en actes. D'abord les masques qui, après avoir mis du temps à arriver, ont été démontrés comme étant toxiques. Quel mépris ! Et que dire des tests salivaires... qui ne sont pas en nombre comme annoncé. Et les auto-tests ? Tout le monde n'y a pas le droit, les AESH par exemple, doivent se battre pour en avoir alors que ce sont les personnels les plus exposés. Quel mépris pour cette profession oubliée par notre ministre. Quel mépris pour les collègues que la COVID ne soit toujours pas reconnue comme maladie professionnelle.

Quand on ajoute le manque criant de remplaçants dans les écoles, le recrutement de « contractuels Covid bouche-trous » employables et corvéables à merci et l'obligation pour les enseignants de gérer la situation de crise, on se demande pourquoi la seule réponse de notre ministre est de ne pas prévoir de recruter des fonctionnaires stagiaires en nombre. Cette volonté de contractualiser, de précariser la fonction d'enseignants, notamment l'année prochaine par le recrutement d'étudiants alternants, ne peut pas être une réponse satisfaisante. La formation va encore se dégrader. Les conditions de travail des stagiaires également. Et maintenant, nous apprenons que ce sont des animateurs qui remplacent les enseignants dans les écoles de Saint-Denis, Epinay, Romainville ! Jusqu'où ira la déréglementation ? Et que dire de la vaccination qui commence seulement à être accessible aux enseignants, pourtant exposés fortement, surtout en maternelle ?

Quand on ajoute la méfiance presque systématique de l'institution envers les collègues, les autorisations d'absence sans traitement, les pressions sur les mères célibataires pour qu'elles « s'organisent » pour les réunions le soir, au mépris de leurs difficultés financières ou de leurs impossibilités. Cela les pénalisant d'autant plus dans une époque où l'égalité est le fer de lance de la communication gouvernementale.

Quand on ajoute le mépris affiché pour tous les fonctionnaires, enseignants compris, en refusant les augmentations de salaire depuis des années (ou des augmentations si ridicules que ça ne vaut pas la peine d'en parler).

Parlons également des milliers d'AESH, personnels dont nous avons tant besoin, qui vivent avec 800 euros par mois. Qui peut vivre avec ce salaire ? Monsieur le Directeur Académique, des milliers de personnels sous votre responsabilité vivent sous le seuil de pauvreté... A cela, on leur rajouterait les PIAL, réforme qui mutualise les moyens et qui vont continuer à accroître la dégradation de leur condition de travail et de vie... Le Snudi FO 93 sera au côté de ces personnels pour la grève nationale le 3 juin !

La coupe est pleine. Trop, c'est trop.

Le ministre doit comprendre que, à force de tout refuser, ce sont de plus en plus d'enseignants et d'AESH qui sont sacrifiés au nom de l'Education nationale. Nous sommes dans la Fonction publique, nous ne voulons pas de gestion des ressources humaines type Orange que les postes de directeurs bloqués en REP + laisse entrevoir, postes à profil qui sont dans la droite ligne du projet de loi Rilhac.

Alors, Monsieur le Directeur académique, pouvez-vous faire remonter à notre ministre que, s'il veut remercier les enseignants, il doit les écouter, répondre à leurs revendications légitimes.

- Il faut ouvrir plus de postes au concours, ouvrir plus de postes de remplaçants
- Il faut l'arrêt immédiat du remplacement des enseignants par des animateurs
- Il faut recruter plus d'AESH et leur donner un vrai statut et un vrai salaire, et abandonner les PIAL
- Il faut augmenter la valeur du point d'indice (20 % d'augmentation) pour tous
- Il faut permettre aux collègues de muter dans un autre département, quelle que soit leur situation
- Il faut permettre aux enseignants d'obtenir des temps partiels afin de pouvoir s'occuper de leur famille ou tout simplement de pouvoir souffler ou se réorienter.
- Il faut permettre aux enseignants d'obtenir une disponibilité ou détachement, quel que soit le motif. C'est ainsi que les enseignants pourront se réorienter, s'occuper de leur famille.
- Il faut accepter toutes les ruptures conventionnelles, seule solution pour certains pour quitter l'Education nationale où ils ne peuvent plus rester, tout en envisageant sereinement l'avenir.
- Il faut accepter les demandes d'allègement et d'aménagement afin que les collègues puissent continuer à exercer leur métier malgré leur pathologie. Il ne devrait pas y avoir de durée limitée à ce droit.
- Pour le droit à la vaccination immédiate pour tous les enseignants et AESH qui le souhaitent.

Concernant le 93, nous espérons que le nombre d'exeat sera très conséquent afin que les collègues ne se trouvent pas à nouveau dans une impasse.

Nous ne voulons plus de maltraitance, nous voulons de la reconnaissance, le respect des droits statutaires légitimes.